



Territoire d'Issoire



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Issoire se distingue par :

- ✓ **une relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire important)
- ✓ **des entreprises anciennes plus solides** : une défaillance sur deux concerne une structure jeune (moins de 4 ans d'ancienneté)
- ✓ **une moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 24% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes)

- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 18 offres d'emploi durable pour 100 demandes
- ✓ un **nombre de DE formés en augmentation** contre un recul significatif au niveau régional
- ✓ **des besoins moindres en formations d'aide à l'insertion** (moins d'un stagiaire sur deux) et **des stagiaires davantage tournés vers la recherche de certification** (plus de deux stagiaires de la FPC sur cinq augmentent leurs chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Issoire se distingue par :

- ✓ **une population totale âgée**, avec 127 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (104 dans le Puy-de-Dôme) et un **faible taux d'activité des séniors** (54 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 57 dans le département)
- ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (98 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur âge (77 DE séniors pour 100 DE jeunes)
- ✓ **une faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par le net recul du volume d'offres d'emploi et par la forte proportion de chômeurs de longue durée

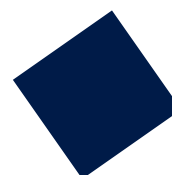
(situation comparable à la situation départementale)

- ✓ **une structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (moins d'un salarié sur quatre) et la sur-représentation de l'emploi industriel (près de 2 salariés issoiriens sur 5)
- ✓ **une moindre qualité de l'emploi offert**, à la fois en terme de durabilité (1 offre sur 4) et de qualification (près de 3 offres non qualifiées sur 5)
- ✓ **un territoire qui forme peu ses résidents** (2 jeunes sur 5 en FI, 1 DE sur 3 en FPC) ce qui contribue au déficit important du solde migratoire des jeunes
- ✓ un **appareil de formation continue** qui reste **moins mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux d'accès des DE à la FPC plus faible).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire issoirien, près de 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui plus est, sous-représentée par rapport à la moyenne départementale.

- ✓ Avec une part de 54% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **fortement représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. Par contre, la proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est **faible** (1 stagiaire sur 4 environ). Cette situation vaut dans le territoire comme dans la région.



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	127	-	104	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	25 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 5,5 %	-	+ 2,8 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 9,0 %	-	+ 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	10,4 %	→	9,9 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	54 %	-	57 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	98	-	140	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	→	0,05	→	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	50 %	↘	58 %	→	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 1,3 %	-	- 1,8 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère résidentielle (hors dom. pub.)	39 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	23%	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	24 %	→	22 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	37 %	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	24 %	↗	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	24 %	→	30 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	72 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 12%	-	+ 14%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	→	1,5	→	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	77	↗	64	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	39 %	→	38 %	↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	30 %	→	30 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 18%	-	- 18%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	27 %	↘	41 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	57 %	→	41 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	18	↘	21	↘	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

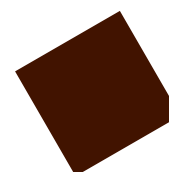
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors universités)	-1,0 %	-	-1,4 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	123 %	→	134 %	↘	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire (EN)	39 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors universités)	54 %	→	57 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

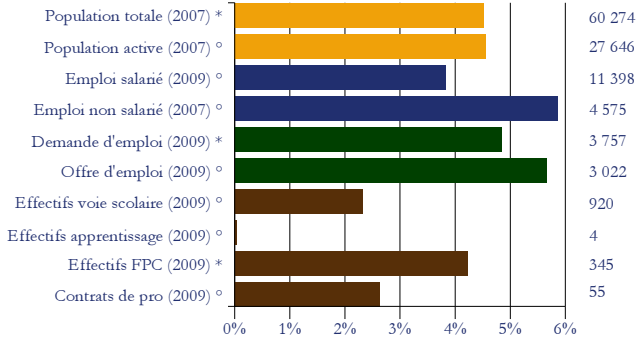
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	3 %	-	-19 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	6,5 %	↘	7,7 %	→	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	35 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	27 %	↘	25 %	↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	49 %	↗	54 %	↗	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	41 %	↗	32 %	↗	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,4 %	↘	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec plus de 60 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire d'Issoire est le 9^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 4,5% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour les effectifs des sortants de FPC (345 stagiaires).

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° : au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

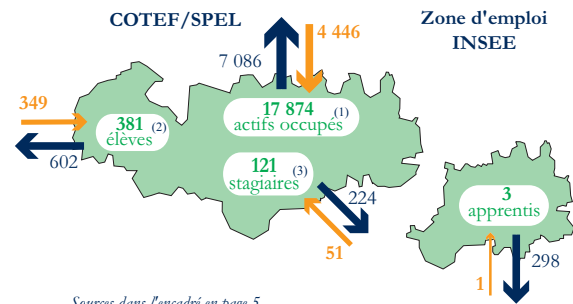
Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 11 500 salariés ; 3,8% du total régional), une situation encore plus marquée pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (55 stagiaires ; 2,6%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (920 élèves ; 2,3%) et surtout les effectifs inscrits en apprentissage (4 apprentis ; 0,0%). A l'inverse, le territoire d'Issoire excède son poids moyen pour la demande d'emploi (près de 3 800 DE soit 4,9% du total régional), l'offre déposée à Pôle Emploi (920 offres ; 5,7%) et pour l'emploi non salarié (près de 4 600 personnes ; 5,9%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de défaillance d'entreprises moins élevé qu'au régional (0,8% contre 1,2%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids

de l'emploi salarié dans l'industrie (37%), en particulier dans certains secteurs dits fragiles (24% du total contre 21% en Auvergne), au détriment de l'emploi dans les services (24%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (20,5% du total) et l'emploi agricole (9,6%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 14,5% et 6,1% en région).

En revanche, l'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DE LD, des DE non qualifiés ... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs issoiriens.

Les mobilités sur le territoire



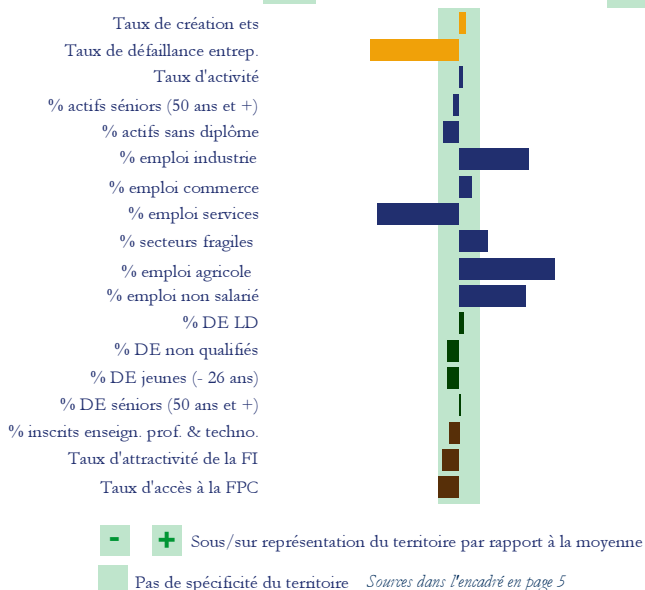
Sources dans l'encadré en page 5
 Flux entrant (orange) / Flux sortant (bleu) / Résident et se forment (ou travaillent) sur le territoire (vert).
 (1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés
 (2) : élèves en formation professionnelle ou technologique
 (3) : stagiaires de la FPC à destination des DE

L'analyse des **mobilités géographiques** montre, sur le territoire d'Issoire, des flux systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte-tenu de la proximité et de la facilité d'accès à Clermont-Ferrand.

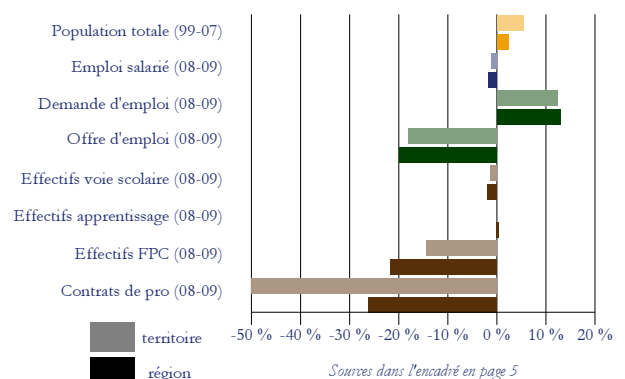
Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent plus défavorables pour ce qui concerne la signature des contrats de professionnalisation.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, les indicateurs du marché du travail (offre et demande d'emploi), la population totale ou les effectifs en formation initiale et en formation professionnelle continue.

Les principales spécificités du territoire



Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée en 2006. Il indique le poids des départs à la retraite d'ici 2016 par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur une période de référence donnée, 2004-2009.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation en 2008) et la population des chômeurs (DE enregistrées en 2008, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

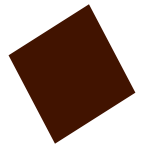
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

